



Déclaration préalable de la FSU au CTSD 78 du jeudi 6 juin 2013



Monsieur le Directeur d'Académie,

Comment le Ministère peut-il se prévaloir d'une amélioration de l'encadrement des élèves dans l'Éducation Nationale, quand l'Académie de Versailles est amputée de 189 emplois d'assistance éducative !

Le département des Yvelines est touché par 46 suppressions d'emplois dont 21 emplois d'AED et 23,5 emplois d'assistants pédagogiques, ainsi qu'une réserve qui semble-t-il n'existe plus. Pour les assistants d'éducation cela correspond à des dotations complémentaires non reconduites cette année pour 24 collèges et 20 lycées. Pourtant dans la majorité de ces établissements, les effectifs se maintiennent ou sont de nouveau à la hausse. C'est pourquoi nous souhaiterions avoir des explications concernant la méthode qui a permis cette répartition.

Cependant pour la FSU il est inacceptable que la rentrée marque une diminution du nombre de personnels pour la vie scolaire. Pour ceux qui en doutaient encore, la cure d'austérité est donc bien en train de rattraper le Ministère de l'Éducation Nationale.

C'est pourquoi la FSU demande que tout le potentiel d'Assistants d'Éducation soit maintenu et même abondé au regard des augmentations d'effectifs prévus à la rentrée prochaine.

Le ministère s'est engagé à ce qu'aucune affectation d'Emploi Avenir Professeur ne soit faite pour remplacer des AED ou des AP, nous y serons vigilants.

Nous souhaiterions qu'un point soit effectué sur l'emploi des AVS dans le département. La FSU rappelle sa demande d'ouvrir très rapidement des discussions afin de professionnaliser les fonctions des AVS au sein de la Fonction publique dans le respect du statut.

Lors du précédent CTSD, un bilan nous a été présenté concernant les Assistants de prévention et de sécurité. La FSU rappelle son opposition au recrutement de ses personnels précaires et demande la création de postes de personnels titulaires CPE, Assistant(e) social(e), Infirmier(e), médecin scolaire présents en nombre insuffisant dans les établissements.

La Cour des comptes, déclare dans son récent Rapport « Gérer les enseignants autrement » que "l'Éducation nationale ne souffre pas d'un manque de moyens ou d'un nombre trop faible d'enseignants, mais d'une utilisation défailante des moyens existants ». Sortant complètement de son rôle, elle accrédite ainsi la politique d'austérité en place, le désengagement de l'État, la dislocation des services publics, principalement celui de l'Éducation Nationale, et la mise à mal de toutes les garanties statutaires, et remet en selle des recettes qui ont été combattues par la Profession.

A rebours de ces positions et de la politique menée par le Gouvernement, la FSU et ses syndicats revendiquent et agissent pour une autre politique pour l'École comme pour la société permettant de réaffirmer le rôle et la place de l'État et des services publics et en particulier celui de l'Éducation. C'est cette exigence qu'ils entendent continuer de porter dans la période lourde d'enjeux qui s'ouvre.